

« En avril, ne te découvre pas d'un fil »

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

AVRIL 2022

Mot du Maire



Chers Pinois, Chers Pinoises,

Alors que nous commençons à vivre une accalmie des contaminations COVID et que nous pouvions espérer une amélioration de la situation économique, voilà que la guerre est à nos portes.

La France s'est engagée à accueillir 100 000 réfugiés ces prochaines semaines, entre 1 500 et 3 000 en Loire-Atlantique, dans le but de désengorger les camps dans les pays limitrophes de l'Ukraine et leur offrir des conditions de vie dignes.

Plus que jamais, nous avons besoin d'expression démocratique. Les élections présidentielles approchent, aussi je vous invite à venir nombreux pour participer aux scrutins du 10 et 24 avril de 8h00 à 18h00.

Il y a maintenant 5 ans, l'épicerie « Le Panier à Pin », ouvrait ses portes sur la commune. Ce commerce porté par une équipe dynamique a su évoluer et proposer divers services pour améliorer les attentes de tous les habitants.

Aujourd'hui, Virginie et Stéphanie souhaitent s'orienter vers de nouveaux horizons, nous souhaitons les remercier pour l'investissement et le cœur qu'elles ont mis dans cette boutique.

Blandine, quant à elle, continue l'aventure avec son mari Cyrille pour maintenir le service ouvert. Certaines modifications seront apportées pour satisfaire au mieux les besoins. Nous leurs souhaitons réussite et comptons sur l'engagement de chacun pour penser local.

Pensez à prendre vos agendas, le 1^{er} juillet se tiendra au parc de la mairie la soirée conviviale « Apportez vos couverts ». Nous avons hâte de vous y retrouver !

Erratum de Mme Aline TOURNEUX pour le bulletin de mars 2022 en introduction de ses propos, il fallait lire : « En tant qu'ex-dirigeante de VOLPIN » car M. Thierry LE GALL est le PDG actuel.

Maxime Poupart

**SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL
C'EST VITAL! - P2**



REDUISONS LES DISTANCES, ACHETONS LOCAL

Le Panier à Pin

Ouverte depuis bientôt 5 ans, l'épicerie Le Panier à Pin est un lieu convivial qui apporte la vie au coeur de notre bourg.

Nous proposons une large gamme de produits :

- produits artisanaux (pâtes, rillettes, sel, miel, sardines, maquereaux).
- fruits et légumes frais.
- viande (porc, poulet, bœuf, charcuterie) avec la possibilité de commander.
- lait fermier de Le Pin.
- œufs.
- surgelés.
- boulangerie (pain, pâtisserie, viennoiserie).
- gaz.
- épicerie traditionnelle.

A compter du 1er avril l'équipe va quelque peu changer. En effet Virginie et Stéphanie souhaitent s'orienter vers d'autres horizons. C'est donc Cyrille qui viendra rejoindre Blandine au sein de la boutique.

Cependant comme beaucoup d'autres petits commerces la situation sanitaire que nous vivons actuellement nous fragilise beaucoup. Nous avons à cœur de voir perdurer cette petite épicerie, c'est pour cette raison que nous souhaitons passer ce message aujourd'hui pour vous rappeler l'importance de votre commerce de proximité. C'est avec la mobilisation de chacun que nous continuerons cette belle aventure ensemble.

Nouveaux horaires à partir du 1er avril :

- lundi au jeudi : 8h - 13h
- vendredi : 8h - 13h 16h30 - 19h30
- samedi et dimanche : 8h - 12h30

Avec l'arrivée des beaux jours, venez découvrir notre terrasse extérieure, qui est en plus sécurisée pour les enfants.

L'équipe du Panier à Pin.



Vie municipale

Relevé de décisions

Conseil Municipal du 4 mars 2022

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Le Conseil Municipal décide d'adopter le Compte Administratif 2021 du budget principal commune arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	434 305,73 €	437 641,23 €
RECETTES	552 851,99 €	601 388,60 €
RESULTAT	Solde positif 118 546,26 €	Solde positif 163 747,37 €

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2022

Le Conseil Municipal décide d'attribuer et de verser pour l'année 2021 une subvention aux associations suivantes :

o U.N.C.	400,00 €
o Football Club Vallons Le Pin	400,00 €
o Sté chasse St Hubert	400,00 €
o Comité des fêtes	400,00 €
o A.P.E.L.	400,00 €
o Association des Jeunes du Pin	400,00 €
o Gym Candé « Les Algues »	7,00 €
o Judo – Vallons-de-l'Erdre	7,00 €

- De ne pas donner de suite favorable aux autres demandes.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2022

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent les suivants :

o Taxe foncière propriétés bâties	= 30,61%
o Taxe foncière propriétés non bâties	= 41,21 %

ACQUISITION DE LA HOTTE DU RESTAURANT

Le Conseil Municipal décide d'acquérir à M. Sylvain PFLUGER la hotte du restaurant sis 6, place de l'Eglise pour un montant de 5 100,00 € HT soit 6 120,00 € TTC.

DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL REPRÉSENTANT LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ ÉVÈNEMENT EN VALLÉE DE L'ERDRE - SEVE

L'association SEVE a pour objet de mettre en œuvre des actions événementielles, ouverte à tous, dans le but de mettre en valeur des richesses historiques, économiques, culturelles et sociales d'un territoire. Suite à la demande de l'association sollicitant la commune pour désigner un membre au sein du Conseil Municipal pour siéger au conseil d'administration de l'association avec voix délibérative, le Conseil Municipal décide de désigner Madame Estelle PASSELANDE.

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT : APPEL DE FONDS 2022

Le Fonds de Solidarité Logement est un dispositif au service des plus précaires, qui subissent aujourd'hui les plus grandes difficultés à se maintenir et à accéder à un logement digne.

Afin de conserver un dispositif particulièrement soutenant pour l'accès et le maintien dans un logement des publics fragilisés, le Conseil Départemental proposant une participation de la commune de LE PIN à hauteur de 100,22 €, le Conseil Municipal décide de verser au Conseil Départemental la somme de 100,22 € au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement 2022.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 7 avril 2022 à 20h30.

Élections présidentielles

Comme vous le savez maintenant, les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril prochain.

Depuis le 14 mars 2022, bien qu'il n'y ait plus l'obligation du port du masque en intérieur, nous vous invitons tout de même à le porter et d'apporter votre propre stylo lors des scrutins.

Restons prudents !



Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois suivant vos 16 ans. Cette démarche est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens (conduite accompagnée par exemple).

Elle facilite votre inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Par la suite, vous obtiendrez un certificat de participation qui remplacera l'attestation de recensement. Pour se faire recenser, rendez-vous en mairie, muni de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.



Fermeture pour congés de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale sera fermée au public pour congés :

du lundi 18 avril au samedi 23 avril 2022 inclus

CONTACTER LA MAIRIE ET LA POSTE

- 📍 11, Rue du Sapin 44540 LE PIN
- ✉ mairielepin@orange.fr
- ☎ 02 40 97 02 54
- 📅 Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de : 9h – 12h
- 📅 Mercredis semaines paires de : 9h – 12h
- 📅 Samedis semaines impaires de : 9h – 12h
- 📱 Commune LE PIN - Facebook

Lutte contre le frelon asiatique

Les frelons asiatiques continuent à proliférer chaque année, et constituent une menace sérieuse pour les insectes pollinisateurs indispensables à l'agriculture. Leur piqûre est très dangereuse et même parfois mortelle. Il convient donc de pratiquer leur piégeage à partir de **début avril**, car c'est la saison où les reines sortent de leur hivernage et commencent à construire leurs nids.

Le nid initial est de la grosseur d'un œuf, il est souvent construit dans un hangar, un garage, un appentis... A ce stade il est facile à détruire, mais plus tard il y a de très gros nids, très peuplés, installés en hauteur et difficiles d'accès.

Le **piégeage des reines** est la solution la plus efficace pour limiter le nombre de colonies : chaque reine détruite, c'est un nid en moins, soit entre 5000 et 10000 frelons par nid et par an. Des pièges peu coûteux sont faciles à fabriquer avec une bouteille en plastique et 2 morceaux de tuyau d'arrosage, à appâter avec un mélange de bière et de sirop de grenadine et à suspendre à 1 m 50 de hauteur.

Les nids sont peuplés jusqu'en novembre, et leur destruction permet aussi de limiter le nombre de reines pour l'année suivante. Il faut donc piéger jusqu'à la fin de l'automne. En cas de découverte d'un nid, évitez d'intervenir vous-même, et informez la mairie, ou appeler le **06 78 81 48 81** (intervention gratuite). Vous pouvez appeler ce même numéro pour les nids de guêpes et de frelons ordinaires, ainsi que pour les essaims d'abeilles.



Animations en avril à la bibliothèque de Saint-Mars-la-Jaille

Permanences de l'espace multimédia : mardi 12 et 26 avril de 10h à 12h. Les rencontres permettent de se familiariser avec l'outil informatique, chacun à son rythme et selon ses besoins. Vous pouvez venir avec votre matériel (ordinateur portable, téléphone, tablette) ou utiliser les ordinateurs mis à disposition. Sans réservation.

Prix Lire en Pays d'Ancenis : mardi 5 avril à 20h (bibliothèque de St Mars la Jaille). Florence Sand viendra présenter son roman *Odélicat !* qui fait partie de la sélection du prix Lire en Pays d'Ancenis. Les échanges seront animés par Guénaël Boutouillet.

Spectacle « Ici sur Terre » : samedi 9 avril à 10h (bibliothèque de St Mars la Jaille). « Qu'y a-t-il sous nos pieds? Et dans les airs ? Bizarre cette souris qui vole. Que c'est amusant de se promener dans la nature. Dis, tu viens avec nous ? » A partir de 5 ans

Exposition « Sous mes pieds » d'Emmanuelle Houssais : jusqu'à fin avril (bibliothèque de St Mars la Jaille).

Découverte de la réalité virtuelle : mercredi 13 avril à 14h (bibliothèque de St Mars la Jaille). Un casque de réalité virtuelle, une console, des manettes et une dizaine de jeux à découvrir...

Entrez dans un monde parallèle pour une expérience unique ! Vous pourrez tester le casque Oculus Quest 2 ou bien le casque PlayStation®VR. A partir de 7 ans.

Les tabliers d'Estelle : samedi 15 avril à 10h30 (bibliothèque de St Mars la Jaille). Estelle Rousseau de la compagnie *Petite Feuille* vous invite à une lecture animée pour les moins de 3 ans.

Horaires des bibliothèques:

St-Mars-la-Jaille

Mardi : 10h-12h / Mercredi : 10h-12h. 15h-18h / Vendredi : 17h30-19h / Samedi : 10h-12h

Le Pin :

Mercredi et samedi : 10h-11h30

Toutes les animations sont sur réservation au 02 40 97 37 26, par mail biblio.vallonsdelordre@pays-ancenis.com ou à la bibliothèque de St Mars la Jaille.

Oh ! My Love : professionnels et amateurs sur scène

Spectacles, exposition, ateliers... le programme d'*Oh ! My Love*, rendez-vous artistique d'Alban Darce autour du jazz et de l'amour, est riche*. Le concert du 8 avril en sera le bouquet final. Séverine Rabillard, musicienne à l'Harmonie d'Ancenis, raconte cette aventure.

Un ensemble à vents d'une trentaine de musiciens amateurs, notamment issus de l'école de musique Arpège et de l'Harmonie municipale d'Ancenis-Saint-Géréon, rejoindra le Mirifique Orchestra sur scène le 8 avril. Il jouera des morceaux spécialement arrangés par le compositeur et saxophoniste Alban Darce en 2^e partie du concert.

Séverine Rabillard, clarinetiste à l'Harmonie municipale depuis 1988, en fait partie. Elle est ravie : « *Quand on joue des œuvres connues, il y a l'interprétation du chef d'orchestre. Ici, nous allons jouer selon les indications d'Alban Darce, nous adapter à ses idées. Nous sommes très enthousiastes !* » Une vraie plongée dans l'univers du compositeur : « *Le style de ce concert est différent. Par exemple, sur le morceau La Paloma, assez connu, on n'entend le thème [la mélodie principale, ndlr] que par bribes ; le reste du temps, il est mystérieux, caché.* » Elle aime tous les morceaux, mais si elle devait en choisir, « *ce serait Je t'aime, langoureux, à l'image d'une déclaration d'amour, et Oh ! My Love rumba, plus rythmé* ». Conclusion : « *C'est l'occasion de donner envie de (re)découvrir le jazz, un style auquel on n'est pas forcément initié, parce que le concert est accessible à tous.* » Rendez-vous au spectacle !

Le projet *Oh ! My Love* est proposé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis, le Théâtre Quartier Libre et l'Agence départementale Musique et Danse en Loire-Atlantique dans le cadre de la démarche partenariale « *Projet Culturel de Territoire* » proposée par le Département aux intercommunalités de Loire Atlantique.

Concert le 8 avril à 20h30 au Théâtre Quartier Libre d'Ancenis-Saint-Géréon, de 5 € à 8 €, réservation au 02 51 14 17 17 ou billetterie-theatre@ancenis-saint-gereon.fr



© Harmonie municipale d'Ancenis-Saint-Géréon

*Toutes les informations et les rendez-vous sur www.pays-ancenis.com - Événements sous réserve de la situation sanitaire

Le recours contre tiers contribue à préserver notre système de santé

Le recours contre tiers est une démarche qui permet à l'Assurance Maladie de récupérer les dépenses de santé engagées auprès du responsable d'un accident, ou le plus souvent, de son assureur.

Signaler un recours contre tiers à l'Assurance Maladie est un geste citoyen qui contribue à préserver et à sauvegarder notre système de santé.

Grâce au recours contre tiers, ce sont 50 millions d'€ qui ont été recouvrés en 2021 dans les Pays de la Loire.

Dans quels cas déclarer un recours contre tiers ?

Un recours contre tiers peut être engagé en cas :

- d'accident de la circulation (piétons, vélos, trottinettes, motos, automobiles, tram...);
- de blessures causées involontairement ;
- d'accident scolaire, sportif ou encore médical ;
- d'accident dû à un produit défectueux, à un animal ;
- de coups et blessures volontaires.

Comment déclarer l'accident ?

🖨 En quelques clics depuis votre compte ameli (rubrique « Mes démarches ») ou directement sur le site <http://onmablesse.fr/>

👉 Pensez également à en informer les professionnels de santé consultés pour les soins en rapport avec cet accident.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur ameli.fr



L'accueil familial thérapeutique recrute

Notre service recrute des familles d'accueil pour prendre en charge à leur domicile des personnes adultes, atteintes de troubles psychiques stabilisés, et pour les accompagner au quotidien.

Ce travail peut s'effectuer à temps plein ou en relai.

Les accueillants familiaux sont salariés d'EPSYLAN dans le cadre d'un contrat de travail de droit public.

Ils bénéficient de formations et d'un accompagnement de proximité par les équipes médico-psychologiques du service (RDV médecin, visites à domicile ...).

Conditions préalables au recrutement :

- Disposer d'une chambre de 9m2 minimum à disposition de l'accueilli
- Être titulaire du permis B et détenteur d'un véhicule

Pour plus de renseignements contacter :

ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE ADULTES
Forum d'Orvault – 36 rue Jules Verne - 44700 ORVAULT
- Isabelle BAUDRY 02.40.48.89.17
- Isabelle CHEVALIER 02.40.48.89.13
Email : aft.nantes@ch-epsylan.fr

